



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Malintrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de M. MAGNOUX André, Maire de Malintrat.

Date de convocation : -9 décembre 2024

Membres présents

M. MAGNOUX André, Mme DE VASCONCELOS Stéphanie, M. CONDEMINÉ Jérôme, Mme VIALLE Anne-Marie, M. BARTHELEMY Olivier, Mme RATELADE Valérie, Mme BURIAS Céline, Mme GIANGRECO-BROC Malory, M. CHORDA Marco, Mme BARTIN Marie-Elisabeth, M. FAURE Fabrice, M. GIRARD Christian.

M. DA SILVA Carlos arrivé à 18 heures30 (après point n°3)

Membres absents :

- ✓ M. SAUSSAC Cyril pouvoir à M. MAGNOUX André
- ✓ Mme HANZEL Marie-Josée

Secrétaire de séance : Mme GIANGRECO-BROC Malory

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

47_24 ENCAISSEMENT DES PAIEMENTS CONCERNANT LE REPAS DES PERSONNES AGÉES DU 8 DECEMBRE 2024

Monsieur le Maire propose que la Commune encaisse les chèques des personnes de moins de 68 ans participant au repas du 8 décembre 2024. La participation est fixée à 40 €. par personne.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'**unanimité** la proposition de Monsieur le Maire.

Au registre sont les signatures
A Malintrat, le 18 décembre 2024
Le Maire, André MAGNOUX



Certifié exécutoire le :
Publié le :